

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **4 avril 2011** à 20h00 à la salle du Conseil municipal située au 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford.

Étaient présents : Gilles Marchand, maire
Étienne Veilleux
Sylvie Gélinas
Christian Morrissette
Marie-Soleil Anger
Luc Richard

Était absent : Luc Pelletier

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette ainsi que l'inspecteur en bâtiments, monsieur Normand Champagne, étaient également présents.

11-04-101. Ouverture de la session

Le maire, Gilles Marchand, ouvre la session à 20 h 00.

11-04-102. Constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

11-04-103. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du *Relais pour la Vie* de la *Société Canadienne du cancer*
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011
6. Dépôt de la liste des permis émis
7. Liste des comptes payés
8. Liste des comptes à payer
9. Dépôt des activités financières au 31 mars 2011
10. Demande de hausse du montant subventionné dans le cadre du FCCQ
11. Demande de commandite pour le centre multifonctionnel –Caisse Desjardins
12. Achat de bacs de comptoir pour compostage
13. Entretien de la route des 4 comtés
14. Prix de location des locaux du centre multifonctionnel
15. Cession du parc de la rue des Riverains par le CDE, lot 29-15
16. Approbation du règlement d'emprunt de la Régie Incentraide pour l'achat d'un camion-incendie
17. Canneberges Ibimi inc. – dépôt d'une lettre pour facturation du nettoyage de cours d'eau
18. Autorisation relative à la communication de renseignements
19. Adoption du règlement numéro 2011-257 amendant le règlement numéro 196 sur l'émission des permis et certificats (concordance au schéma d'aménagement)
20. Résolution d'appui à la Municipalité de Tingwick pour le changement des conditions stipulées dans le schéma de couverture de risques concernant le protocole d'appel pour une fausse alarme
21. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités
22. Poste pour l'entretien du centre multifonctionnel
23. Entente de location du centre multifonctionnel pour la tenue des activités du Centre d'interprétation de la canneberge pour l'année 2011

24. Avis de motion – règlement G-100
25. Renouvellement de la page Bulletin municipal dans le journal Le Réveil de St-Louis-de-Blandford
26. Publication d'un journal d'informations municipales
27. Demande d'exclusion présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation à des fins résidentielles
28. Correspondance générale
 - 28.1 Invitation au souper-encan au profit de l'Association des familles monoparentales
 - 28.2 Invitation au forum sur la communication des risques de l'Agences de la santé et des services sociaux
 - 28.3 Invitation à la conférence de presse pour le lancement de la *Semaine de l'action bénévole* organisée par le Carrefour d'entraide bénévole
29. Affaires nouvelles
30. Période de questions
31. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Marie-Soleil Anger**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouverte la rubrique *Affaires nouvelles*.

11-04-104. Présentation du Relais pour la Vie de la Société Canadienne du cancer

Cet item est reporté à une session ultérieure.

11-04-105. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2011 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que celui-ci soit adopté tel que soumis.

11-04-106. Dépôt de la liste des permis

L'inspecteur en bâtiments et environnement dépose la liste des permis.

11-04-107. Liste des comptes payés

DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE DÉPENSER

La secrétaire-trésorière fait la déclaration suivante :

" Les dépenses suivantes ont été autorisées ou effectuées par la secrétaire-trésorière aux termes de la délégation de pouvoirs d'autoriser et d'effectuer les dépenses tel que stipulé au règlement numéro 210. "

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, à Saint-Louis-de-Blandford, ce quatrième jour du mois d'avril de l'an deux mille onze.

<u>Fournisseur</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
HYDRO-QUÉBEC	éclairage public 1er au 28 février	319.85 \$
HYDRO-QUÉBEC	éclairage garage 31 déc. au 26 janv.	35.42 \$
TÉLÉBEC	téléphone février	174.59 \$
MINISTRE DU REVENU	écarts RQAP et RRQ	47.13 \$
FONDATION SOLIDARITÉ	journée Normand Maurice	249.00 \$
Régie Incentraide	quote-part mars	18 824.40 \$
MINISTRE DU REVENU	remises	2 442.88 \$
Receveur général du Canada	remises	1 134.11 \$
S.G. CONSTRUCTION	4e vers. centre multifonctionnel	232 783.31 \$
GESTERRA	janv. et fév. conteneur correction et redevances	276.81 \$
GESTERRA	mars services résidentiels	5 922.60 \$
GESTERRA	février traitement matières et redevances	1 659.55 \$
DOMINIQUE LAQUERRE	maquette centre multifonctionnel	1 500.00 \$
ANNIE POIRIER	remboursement ass. collective	55.61 \$
GAÉTANE GAGNON	remboursement ass. collective	290.74 \$
NORMAND CHAMPAGNE	remboursement ass. collective	440.99 \$
SALAIRES EMPLOYÉS		6 003.24 \$
SALAIRES ÉLUS		2 804.63 \$
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		274 964.86 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Marie-Soleil Anger**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter tous les comptes payés pour un montant de 274 964.86 \$.

11-04-108. Liste des comptes à payer

<u>Description</u>	<u>Montant</u>
M.R.C. D'ARTHABASKA (2e versement quote-part)	11 260.00 \$
ENTREPRISES R. M. PÉPIN INC. (5e vers. déneigement, ent. Pont RG St-François)	17 246.35 \$
LES LABORATOIRES SHERMONT INC. (honoraires centre multifonctionnel ciment)	6 956.16 \$
BUROPRO (papeterie)	251.71 \$
TEKNIKA-HBA INC. (honoraires bornes sèches, amender règl. 255)	2 668.12 \$
JEAN-PHILIPPE NAULT (enlever neige fossé Rang X1)	441.46 \$
SERVICE SANITAIRE AEL (8 heures ménage)	145.82 \$
VERTISOFT INC. (service technique: enlever nom, ajouter contacts)	45.58 \$
NORMAND CHAMPAGNE (cellulaire urba - voirie)	46.85 \$
LA COOP DES APPALACHES (huile à chauffage)	1 695.23 \$
ME GILLES GAGNON (quittance Germain Côté)	363.33 \$
LAVERY, DE BILLY(honoraires dossier S. Gosselin, fibre optique)	733.75 \$
PITNEY BOWES OF CANADA LTD (location timbreuse)	81.20 \$
HAMEL PROPANE INC. (centre: propane au litre)	2 896.66 \$
TRUDEL & ASSOCIÉES, HUISSIERS (dossier S. Gosselin)	36.86 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS	44 869.08 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Marie-Soleil Anger**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes pour un montant de 44 869.08 \$.

11-04-109. Dépôt des activités financières au 31 mars 2011

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des activités financières pour la période se terminant le 31 mars 2011.

11-04-110. Demande de hausse du montant subventionné dans le cadre du FCCQ

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a été demandée au Fonds Chantiers Canada-Québec pour un montant de 806 354 \$ pour la réalisation du projet de construction d'un centre multifonctionnel ;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel projeté pour le projet est de 1 300 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de demander une révision du montant demandé dans le cadre du projet de construction du centre multifonctionnel subventionné par le Fonds Chantiers Canada-Québec à 1 300 000 \$, tel que les coûts réels projetés.

11-04-111. Demande de commandite pour le centre multifonctionnel – Caisse Desjardins

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins est l'institution financière choisie par la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford et y détient ses comptes ;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins appuie les initiatives communautaires locales et régionales ayant trait au développement économique, à la santé, à l'éducation, aux arts et à la culture ainsi qu'aux loisirs et aux sports ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction du centre multifonctionnel reflète les intérêts de ses membres et ses priorités de développement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité demande une commandite à Desjardins pour l'aménagement intérieur du Centre multifonctionnel et que le centre soit nommé Centre Multifonctionnel Desjardins.

11-04-112. Achat de bacs de comptoir pour compostage

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE Gesterra offre la possibilité à la Municipalité de faire l'achat de bacs de cuisine pour le compostage afin de permettre la distribution de ceux-ci aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE les bacs de comptoirs coûtent 6,25 \$ l'unité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire contribuer pour un montant de 20 % de la facture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Étienne Veilleux** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité procède à l'achat de 50 bacs de cuisine pour le compostage et que ceux-ci soient mis en vente aux citoyens au montant de 5,00 \$ lors de la distribution des arbres et du compost au mois de juin 2011.

11-04-113. Entretien de la route des 4 comtés

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire modifier l'entente relative à l'entretien de la route des 4 comtés ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil qu'une proposition de modification de l'entente soit déposée pour approbation par les municipalités parties à l'entente et que la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford soit mandataire pour l'exécution de l'entente modifiée. Le cas échéant, l'entente prend fin selon les termes de l'entente signée le 12 octobre 1995.

11-04-114. Prix de location des locaux du centre multifonctionnel

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la location des locaux du centre multifonctionnel soit tarifée comme suit :

Organismes communautaires :

Salle communautaire :	1.50 \$
Cuisine et chambre froide :	1.50 \$
Salle 1 (côté gauche)	1.50 \$
Salle 2 (côté droit)	1.50 \$
Ménage :	Prix coûtant

Autres organismes ou personnes résidents ou non :

Salle communautaire :	175,00 \$
Salle 1 (côté gauche)	75,00 \$
Salle 2 (côté droit)	50,00 \$
Cuisine et chambre froide :	50,00 \$
Ménage inclus	

Aucune location de la cuisine ou de la chambre froide n'est permise sans la location de locaux.

11-04-115. Cession du parc de la rue des Riverains par le CDE, lot 29-15

RÉSOLUTION

Sur proposition de **d'Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité accepte de prendre possession du lot 29-15 du Canton de Bulstrode pour fins de parc à être cédé par le Comité de développement économique de Saint-Louis-de-Blandford et que les frais inhérents à la cession soient à la charge de la Municipalité.

11-04-116. Approbation du règlement d'emprunt de la Régie Incentraide pour l'achat d'un camion-incendie

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale Incentraide doit adopter le règlement d'emprunt numéro 10-12-002 pour un montant de 313 000 \$ permettant l'achat d'un véhicule incendie ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit approuver ledit règlement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian Morissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité approuve le règlement d'emprunt 10-12-002 pour un montant de 313 000 \$ relativement à l'achat d'un véhicule incendie par la Régie Intermunicipale Incentraide.

11-04-117. Canneberges Ibimi inc. – dépôt d'une lettre pour facturation du nettoyage de cours d'eau

Dépôt d'une lettre de Canneberges IBIMI inc. relativement au règlement du litige survenu lors de la facturation pour le nettoyage du cours d'eau. Le Conseil prend acte.

11-04-118. Autorisation relative à la communication de renseignements

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Marie-Soleil Anger**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette, à titre de mandataire pour représenter la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford auprès du Ministère du Revenu du Québec et toutes autres instances, afin que tous les renseignements nécessaires à l'exécution de son mandat puissent lui être communiqués. Cette autorisation comprend également la demande de modifications de nature fiscale ou se rapportant à toutes lois.

11-04-119. Adoption du règlement numéro 2011-257 amendant le règlement numéro 196 sur l'émission des permis et certificats (concordance au schéma d'aménagement)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le règlement d'amendement au règlement de permis et certificats intitulé « Règlement n°2011-257 amendant le règlement de permis et certificats n° 196 de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford », soit adopté.

11-04-120. Demande d'appui à la Municipalité de Tingwick pour le changement des conditions stipulées dans le schéma de couverture de risques concernant le protocole d'appel pour une fausse alarme

Dépôt d'une demande d'appui de la Municipalité de Tingwick pour le changement des conditions stipulées dans le schéma de couverture de risques concernant le protocole d'appel pour une fausse alarme. Le Conseil prend acte.

11-04-121. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités assure la défense des intérêts des municipalités dans tous les domaines majeurs pour le développement des communautés ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Soleil Anger**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle au montant de 596,51\$, taxes en sus.

11-04-122. Poste pour l'entretien du centre multifonctionnel

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été publié pour combler le poste de préposé à l'entretien du centre multifonctionnel ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est convenu d'embaucher madame Claudia Moisan à titre de préposée à l'entretien du centre multifonctionnel, sur une base contractuelle d'une durée de six mois et qu'une entente de travail soit signée. La directrice générale est autorisée à signer ledit contrat de travail, lequel devra stipuler que des périodes de travail de moins de trois heures sont prévues.

11-04-123. Entente de location du centre multifonctionnel pour la tenue des activités du Centre d'interprétation de la canneberge pour l'année 2011

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réserver des espaces dans ses locaux pour la tenue des activités du Centre d'interprétation de la canneberge qui se tiendront du 23 septembre au 16 octobre ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution demandée par le Centre d'interprétation de la canneberge pour l'année 2011 est de 3 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la location des locaux à l'usage du Centre d'interprétation de la canneberge soit consentie pour un montant forfaitaire de 7 500 \$ incluant l'entretien ménager, lequel montant est réduit de 3 000 \$ représentant la contribution de la Municipalité.

La location comprend l'utilisation exclusive des locaux selon les termes suivants :

- salle communautaire pour tous les jours à compter du 23 septembre jusqu'au 16 octobre 2011, à l'exception du 15 octobre où les activités devront se tenir dans la salle 1 (située du côté gauche du bâtiment) ;
- salle 2 (située à gauche du bâtiment), une salle de joueurs et toute la partie aréna pour tous les jours à compter du 23 septembre jusqu'au 16 octobre 2011.

11-04-124. Avis de motion – règlement G-100

AVIS DE MOTION

Avis est donné par **Marie-Soleil Anger** qu'un règlement portant sur les nuisances, la circulation et le stationnement, les obstructions aux signaux de circulation, la sollicitation et le colportage, les ventes de garage, les animaux, la sécurité et la paix dans les lieux publics et les normes extérieures de l'eau sera adopté à une séance ultérieure.

11-04-125. Renouvellement de la page Bulletin municipal dans le journal Le Réveil de St-Louis-de-Blandford

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de ne pas renouveler l'entente pour une page de parution dans le journal Le Réveil pour l'année 2011.

11-04-126. Publication d'un journal d'informations municipales

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire publier un journal d'informations municipales à raison de 8 parutions par année ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'impression sont réduits avec l'acquisition d'un photocopieur sur une base location-achat ;

CONSIDÉRANT QUE des commandites publicitaires seront sollicitées afin de réduire les coûts de production et d'envoi ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne désire pas investir dans l'impression et l'envoi du journal aux résidents saisonniers en raison des coûts élevés et de l'accessibilité sur le site internet de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil ce qui suit :

QUE la Municipalité produise, à raison de 8 parutions par année, un journal municipal comptant 8 pages de format lettre, en couleur ;

QUE le journal municipal soit envoyé aux résidents permanents de la municipalité ;

QUE pour les fins de la présente résolution, la directrice générale est autorisée à signer un bail de location-achat pour l'équipement suivant, selon les spécifications suivantes :

Modèle : Konica Minolta Bizhub C-220 incluant l'impression couleur, numérisation, unité de finition, brocheuse et finisseur de livret;

Location mensuelle 66 mois : 141.00\$

Entente de service incluant encre, pièces et main-d'oeuvre sur place

Entente de service noir : 0,01\$ par copie

Entente de service couleur : 0.088\$ par copie

11-04-127. Demande d'exclusion présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation à des fins résidentielles

RÉSOLUTION

La Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'exclure de la zone agricole permanente, une superficie d'environ 14,0 ha (140 060 m²) dans le but de permettre le développement d'une zone résidentielle. Les parties de lots visées sont décrites au rapport préparé par la firme Teknika HBA, daté du 1^{er} avril 2011 et joint à la présente.

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre le développement d'une zone résidentielle;

CONSIDÉRANT QU'il y a seulement 12 terrains résidentiels vacants situés à l'intérieur de la zone blanche et qu'il y a une moyenne de 5 nouvelles constructions résidentielles par année;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire favoriser le développement résidentiel au cœur du noyau villageois;

CONSIDÉRANT QUE les lots visés sont la propriété du Comité de développement économique (CDE) et que celui-ci désire favoriser le développement de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le secteur visé a une superficie totale d'environ 14,00 ha et comprend les parties des lots décrites au rapport préparé par la firme Teknika HBA inc., daté du 1^{er} avril 2011 et joint à la présente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a analysé plusieurs sites potentiels et qu'elle a choisi le site ayant le moins d'impacts pour l'agriculture;

CONSIDÉRANT QU'une partie de la superficie demandée est actuellement utilisée à des fins autres que l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne met pas en péril l'homogénéité de la zone agricole ou des cultures dans le secteur;

CONSIDÉRANT QUE le projet minimise les conséquences sur les activités agricoles existantes et sur le développement des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet nécessite une modification du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska ainsi qu'au plan et règlements d'urbanisme de la Municipalité suite à une décision de la Commission;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford doit entreprendre les démarches nécessaires afin d'assurer son développement dans les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les orientations gouvernementales en matière de protection et de développement durable des activités agricoles en zone agricole permanente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Étienne Veilleux**, et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil appuie la demande d'exclusion et recommande son acceptation par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, le tout comme amplement décrit dans le document préparé par la firme Teknika HBA, daté du 1^{er} avril 2011, et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mélisa Morissette, à signer le document pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford.

11-04-128. Correspondance générale

11-04-128.1 Invitation au souper-encan au profit de l'Association des familles monoparentales

Dépôt d'une lettre d'invitation au souper-encan au profit de l'Association des familles monoparentales. Le Conseil prend acte.

11-04-128.2 Invitation au forum sur la communication des risques de l'Agences de la santé et des services sociaux

Dépôt d'une lettre d'invitation au forum sur la communication des risques de l'Agences de la santé et des services sociaux. Le Conseil prend acte.

11-04-128.3 Invitation à la conférence de presse pour le lancement de la Semaine de l'action bénévole organisée par le Carrefour d'entraide bénévole

Dépôt d'une lettre d'invitation à la conférence de presse pour le lancement de la *Semaine de l'action bénévole* organisée par le Carrefour d'entraide bénévole. Le Conseil prend acte.

11-04-129 Affaires nouvelles

11-04-129.1 Ouverture de soumission pour borne sèche

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'accorder le contrat d'aménagement d'une prise d'eau sèche à Excavation Jean-Philippe Nault, lequel est le plus bas soumissionnaire. Pour l'option 1, le prix soumis est de 24 976.17 \$ et pour l'option 2, le prix soumis est de 18 241.83 \$

11-04-129.2 Avis de motion – règlement CCU

Cet item est reporté à une session ultérieure.

11-04-129.3 Élections du 2 mai - report de la date du conseil au 3 mai

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la séance ordinaire du 2 mai prochain soit reportée au 3 mai en raison des élections fédérales prévues pour le 2 mai.

11-04-129.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que celui-ci soit adopté tel que soumis.

11-04-129.5 Achat de tables et de chaises pour le centre multifonctionnel

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Marie-Soleil Anger**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser l'achat de 225 chaises de réception, 3 tables rectangulaires pliantes de 72'' x 30'' et 25 tables rondes pliantes de 60'' pour un montant de 11 256.10 \$.

11-04-129.6 Séance extraordinaire pour dépôt du rapport financier de l'année 2010

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la séance extraordinaire pour le dépôt du rapport financier soit tenue le mardi 19 avril à 19h00.

11-04-129.7 Proposition d'adhésion à l'Association des Gestionnaires Municipaux du Québec

Dépôt d'une proposition d'adhésion à l'Association des Gestionnaires Municipaux du Québec. Le Conseil prend acte.

11-04-128.1 Demande de subvention pour le programme Communautés rurales branchées

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité dépose une demande d'aide financière et qu'un protocole soit établi dans le cadre du programme Communautés rurales branchées et pour le déploiement du réseau de fibre optique. Pour les fins de la présente résolution, la directrice générale, Méli^sa Morissette, est autorisée à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

11-04-129 Période de questions

11-04-130 Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Marie-Soleil Anger**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de procéder à la levée de l'assemblée à 21h10.

Gilles Marchand, maire

Méli^sa Morissette
Directrice générale et secrétaire-trésorière